

A PROPOS D'OSADOC

Les objectifs

- Permettre à 55 musiciens amateurs de jouer au sein d'un orchestre symphonique de qualité et de développer leurs compétences et leur goût pour le travail collaboratif.
- Mettre en avant des compositeurs régionaux contemporains.
- Produire une musique de qualité grâce à l'encadrement par 7 musiciens professionnels

Les prérequis

- L'OSADOC est intergénérationnel. Il accueille au sein de son orchestre symphonique amateur des jeunes et des adultes.
- Le niveau minimum demandé est celui de fin de cycle 2 / début de cycle 3 (6/7 ans de pratique instrumentale minimum).

Les pupitres à pourvoir

3 Flûtes	4 Cors	10 1er Violons
2 Hautbois	3 Trompettes	9 2nd Violons
3 Clarinettes	2 Trombones	5 Altos
1 Basson	4 Percussions	5 Violoncelles
2 Saxophones	1 Harpe	2 Contrebasses

LES NOUVEAUTÉS pour la saison 2023

L'organisation du séjour et des concerts revue

Jusqu'à présent le séjour au Lazaret se déroulait du lundi au vendredi et les six concerts avaient lieu les vendredi, samedi et dimanche le week end en fin de semaine de stage et le suivant.

En 2023 le séjour et les 6 concerts se dérouleront sur une seule et même semaine !

Ainsi les musiciens débiteront les répétitions le lundi 24 Avril au Lazaret et ils y dormiront jusqu'au Dimanche 30 Avril. Les concerts auront lieu les jeudis 27 et vendredi 28 avril à 18h puis les samedi 29 et dimanche 30 avril à 11h puis 18h

Pour plus de détail sur l'organisation du séjour et des concerts, se rendre sur www.osadoc.com

CONTACT

06 78 05 19 22

osadoc.asso@gmail.com

Association Loi 1901 enregistrée sous le n°W343017269
SIRET 808 207 161 00023 - Code APE : 9499Z
CCN 1518 : Animation et éducation musicale
Date de prise d'activité : 12/07/2014

OSADOC

Orchestre Symphonique Amateur D'OCcitanie



SAISON 2023
pass culture

Tarifs et modalités d'inscription

La participation financière demandée aux musiciens pour l'activité OSADOC est de :

15€ d'adhésion à l'association

- 400€ pour les mineurs (- de 18 ans au premier jour du séjour) ;
- 450€ pour les adultes ;
- 420€ pour les étudiants ;
- 320€ à partir du deuxième musicien d'une même famille ;

Chambre individuelle : 90€ supplémentaires.

Pour faciliter le règlement, nous vous proposons un paiement en 4 fois.

Le port du tee-shirt OSADOC est obligatoire. Il est compris dans le coût de l'inscription.

Votre inscription vaut cession de vos droits à l'image.

Toutes les inscriptions se font soit sur notre site internet : osadoc.com en cliquant sur le bouton "inscription" soit par téléphone : 06 52 60 90 85

Ouverture des inscriptions à compter du 15 octobre 2022

Ces tarifs comprennent les frais pédagogiques, les partitions, les frais d'hébergement (par chambre de 2, 3 ou 4 lits) et de restauration lors du séjour ainsi que les trajets en bus pour se rendre aux différents lieux de concerts.

La Saison 2023

Le programme musical :

- **STUDIO GHIBLI Medley** - Joe HISAISHI
- **JUPITER, Les Planètes** - Gustav HOLST
- **WONDER WOMAN** - Harry GREGSON-WILLIAMS
- **THE JUNGLE BOOK** - Richard & Robert SHERMAN
- **FLAMANTS** - Damien SALANÇON, compositeur régional

Le séjour musical :

Il aura lieu du Lundi 24 au Dimanche 30 Avril au centre "LE LAZARET" à SÈTE. Ce centre offre sur le même site l'hébergement, la restauration et les salles de répétitions ; le tout dans un cadre très agréable.

Les activités et temps de repos seront encadrés par notre directeur de séjour **David SEIGNOBOS**, titulaire du BAFD accompagné de quatre animateurs titulaires du BAFA.

Les concerts de l'OSADOC 2023 :

Jeudi 27 Avril	Vendredi 28 Avril
Assas	St-Bauzille-de-la-Sylve
Samedi 29 Avril	Dimanche 30 Avril
11h : Lieu à déterminer	11h : Cazouls-les-Béziers
18h : Le Grau du Roi	18h : Lamalou-les-Bains

La direction artistique et l'encadrement pédagogique



L'ensemble est placé sous la direction de **Lionel GIROUD**, chef d'orchestre, titulaire de deux diplômes d'État et d'une maîtrise de musicologie.

Il est Coordinateur Démonstrations au Conservatoire à Rayonnement Régional de MONTPELLIER.



Eugénie LOISON, Professeure de violon à l'école de musique intercommunale de la Communauté de communes "Vallée de l'Hérault" à GIGNAC ainsi qu'à PÉZENAS.



Blandine MOREAU, Professeure d'alto au Conservatoire à Rayonnement Départemental du Grand NARBONNE.



Marie GISCLARD, Professeure de violoncelle aux écoles de musique de CASTRIE, PIGNAN, ST-GÉLY DU FESC et GRABELS au sein du territoire de la Métropole "Montpellier Méditerranée".



Benjamin BLANCHIN, corniste à la Musique des équipages de la Flotte à TOULON et professeur de cor à la Maison de la Musique à MARSEILLE.



Serge ROCAMORA, Professeur de clarinette au Conservatoire à Rayonnement Régional de MONTPELLIER.



Romain BAUDRY, Professeur de percussions au Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de PALAISEAU et WISSOUS.

